



Comité Directeur du Comité du Calvados
Mardi 7 mars 2023
Relevé de décisions

Présents : Amin Arvine, Couderc Nicolas Fourmont Jessica, Houzé Sophie, Lambert Stéphane, Legrand Christophe, Lecaplain Kevin, Mesnil-Masse Delphine, Seiler Elisabeth

Absents excusés : Lesueur Bruno

Retour sur AG + Approbation PV AG

Le PV est approuvé

Remarques : janvier n'est peut-être pas le bon mois pour organiser l'AG. Pourquoi pas l'organiser à la suite des départementaux ? en faire un évènement ?

Communiquer la liste des récompensés et pourquoi en amont aux clubs

Présentation nouveaux membres

- Le comité a acté la démission de Yaëlle Henaut et souhaite la bienvenue à Jessica Fourmont, Sophie Houzé, Arvine Amin et Kevin Lecaplain.
- Sur l'aspect communication, Jessica et Arvine vont reprendre la gestion des réseaux sociaux et du site internet du comité du calvados. Lors d'une compétition, un membre présent établira un CR et l'enverra pour diffusion et partage sur les réseaux (avec photos)
- Sur l'aspect technique, il faut redonner une dynamique de terrain
Kévin, Sophie et Nicolas Cantel vont s'attacher à l'élaboration du programme technique en amont (1^{ère} réunion prévue 1^{ère} semaine de juillet) pour mise en place du calendrier au plus tôt.
Elisabeth Seiler, Nicolas Couderc, et Delphine Massé, prendront la suite pour l'élaboration du spécial règlement et la réservation des établissements.

Demande d'aides pour les stages

Le Club de Colombelles a formulé une demande d'aide pour l'organisation de son stage pendant les vacances de février, le comité a décidé :

D'accorder une aide au club de Colombelles à hauteur de 80 €

Le comité a décidé le cahier des charges suivant pour la demande d'aide pour l'organisation d'un stage :

- Faire une demande d'aide en amont avec le budget prévisionnel
- Limité à 16 nageurs
- Si le stage est en extérieur (avec nuitée) – prise en charge par le comité du calvados de 20 €/nageur
- Si le stage est sur place (sans nuitée) – prise en charge par le comité du calvados de 10 €/nageur
- La demande ne peut être faite qu'une seule fois 1/an

Le comité en profite pour rappeler les modalités pour les demandes d'aide pour l'organisation des meetings

- Faire une demande en amont (meeting labellisé et à minima départemental)
- Montant accordé 75€ par réunion
- Subvention accordée 1 fois/an par catégorie

Après validation du présent relevé de décision, l'ensemble de des dispositions seront transmises au club pour information. (Elisabeth Seiler / Delphine Massé)

Etat des licences

La ligue de Normandie nous a écrit pour nous faire part de son inquiétude quant au déficit de licenciés sur 2023 vs 2022.

Les clubs en souffrance sur le calvados :

Colombelles : fermeture prévue de la piscine, des nageurs ont pris leur licence à Caen / à Hérouville ...

Honfleur : plus d'entraîneur,

Vire : entraîneur sur le départ

A ce jour, pas d'inquiétudes côté Calvados sur le nombre de licenciés.

Risque encouru : amende

Technique

- Départementaux 11 & 12 mars 2022
162 nageurs prévus
Feedback à faire sur l'organisation avec la mise en place de finales
Suggestion : pourquoi ne pas organiser des départementaux Open ? (pour attirer les départements limitrophes ?)
- Regroupement espoirs
Refaire un mail aux clubs pour l'organisation (date et lieu à définir)
Nicolas Couderc se propose de prendre en charge la gestion de ce regroupement
- Regroupement Benjamin Coupe de l'Ouest 3&4 juin 2023 à Rouen
Gestion technique : Kevin Lecaplain – mise en place équipe, journée de cohésion, appel à candidature des encadrants ...

Gestion logistique pour la coupe de l'Ouest : (réservation hôtel) Delphine Massé

Prévision : 3 minibus

- Interrégionaux maîtres 9 avril 2023
Sophie Houzé et Laetitia Dubois (qui a les éléments N-1) travaillent à l'organisation de cet évènement qui aura lieu à Val de Reuil
- Qualifiés Nat Avenirs : 25 nageurs du départements seront à Val de Reuil les 11 et 12 mars

Questions diverses

Contrat apprentissage :

Arvine et Kevin soumettent une idée d'un contrat d'apprentissage au comité du calvados

Contrat 35 heures

Mission au sein du CD + heures en clubs qui auraient besoin.

Plan à définir et à présenter pour connaître la viabilité financière.

Attention réunion novembre 2022, Nicolas Couderc avait proposé une idée qui avait été rejetée, je vous la remets :

Nicolas COUDERC soumet une idée évoquée avec certains entraîneurs lors de la réunion technique, à savoir la mise à disposition, par l'intermédiaire du CD14, de coach bannières lors de compétitions pour permettre à certains clubs de bénéficier d'encadrement complémentaire lorsqu'ils en ont besoin. De même, certains clubs ont manifesté un besoin d'accompagnement pour le recrutement.

⇒ *Le Comité Directeur ne souhaite pas s'investir dans cette mission et estime que la mise à disposition d'un club à l'autre doit être géré entre entraîneurs.*

⇒ *Le CD14 peut être facilitateur en étant relais d'information des demandes et des besoins et en orientant et conseillant les clubs, mais pas au-delà.*

Date de la prochaine réunion

La date de la prochaine réunion du comité du calvados est fixée le 4 avril à 19h à la maison des associations 1901 / et distanciel si besoin.